

DESTINATAIRES : Procureurs en chef aux poursuites criminelles et pénales
Procureurs en chef adjoints aux poursuites criminelles et pénales
Directeur général de l'administration par intérim

DATE : 6 mars 2019

OBJET : Nomination de monsieur Éric Coté

J'ai le plaisir de vous annoncer que monsieur Éric Coté, procureur aux poursuites criminelles et pénales, a été nommé, le 28 février dernier, juge à la Cour du Québec. Il exercera principalement ses fonctions à la Chambre criminelle et pénale à Saint-Jérôme.

Au nom de l'Assemblée des procureurs en chef et en mon nom personnel, je tiens à le féliciter et à lui offrir mes meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

Je souhaite que vous diffusiez cette nouvelle au sein de vos bureaux respectifs.

La directrice,

(Original signé)

Annick Murphy, Ad. E.